



NEWSLETTER D'ARNAC-LA-POSTE

> NUMÉRO 2 - 01/06/2020



INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

L'installation du nouveau conseil municipal d'Arnac La Poste s'est déroulée Samedi 23 mai à 20h30 à la salle des Fêtes. En tant que maire sortante mais ne se représentant pas, Mariane DEVERINES a ouvert la séance puis déclare le conseil municipal installé.

Lors de ce premier conseil, ont été élus :

- Maire d'Arnac La Poste : Sophie DRIEUX
- 1^{ère} adjointe, Brigitte POUJAUD
- 2^{ème} adjoint, Jean-Claude GUILLON
- 3^{ème} adjointe, Amanda CHANTON
- 4^{ème} adjoint, Gérard MARGNOUX.

Les 2 conseillers communautaires sont : Sophie DRIEUX et Jean-Claude GUILLON

Les commissions et les délégations seront mises en place lors du prochain conseil municipal qui aura lieu jeudi 4 juin à 19h30.

RÉOUVERTURE DE LA MAIRIE AUX HORAIRES HABITUELS

La mairie ré-ouvre ses portes au public, sans rendez-vous, à partir du mardi 2 juin 2020 aux horaires habituels :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.
- Le samedi* de 9h à 12h.

(*Mairie fermée les 1^{er} samedis du mois).





REPRISE DES CANTONNIERS

Suite au déconfinement, les cantonniers ont repris progressivement le travail. Ils font le maximum pour rattraper le retard accumulé pendant cette période difficile de crise sanitaire. Nous demandons à nos administrés d'être patients et tolérants dans l'attente d'un retour à la normale.

TRANSPORT SCOLAIRE ET ÉCOLE

A partir du 2 juin, le bus communal circulera à nouveau pour le ramassage des apprenants de l'école élémentaire d'Arnac La Poste et du collège de Saint Sulpice Les Feuilles. Un protocole sanitaire spécifique a été mis en place et envoyé aux familles.

Pour cette deuxième période, l'école accueillera moins d'une trentaine d'élèves et la restauration scolaire sera assurée en 2 services toujours dans le respect du protocole sanitaire mis en place.



RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque ré-ouvre progressivement ses portes. A partir du 5 juin, elle vous accueillera dans un 1er temps, tous les vendredis de 15h30 à 18h dans le respect des gestes barrières.

Rappel : Dans les lieux publics, je mets un masque et j'applique les gestes barrières notamment la distanciation sociale.

